



ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE (84320)

Ancienne Ecole de Garçons - Place de la Mairie

Confirmation canine toutes races

Samedi 10 février 2018

Clôture des inscriptions :

29 janvier 2018 (date de réception)

- Les inscriptions au poteau seront refusées •
- Les chiens non inscrits seront interdits sur le site •

Coordonnées GPS
Lat. 44.00351 - Long. 4.92813

Renseignements

Patrice Vigne - 06 25 79 99 99

Michèle Rollet - 06 25 79 84 09
michele.rollet93@orange.fr

Engagements internet : cedia.fr

PROGRAMME : UNIQUEMENT LE MATIN de 9 h à 12 h 30

- 1^{er} groupe (Chiens de Berger) - 2^e groupe (Molossoïdes, Chiens d'Utilité) - 3^e groupe (Terriers) - 4^e groupe (Teckels)
5^e groupe (Chiens Nordiques et Spitz) - 6^e groupe (Chiens Courants) - 7^e groupe (Chiens d'Arrêt) - 8^e groupe (Spaniels et Retrievers)
9^e groupe (Chiens de Compagnie) - 10^e groupe (Lévriers)

Juges : Mme BODSON, MM. MORBELLI, SOULAT et VALETTE

AGE MINIMUM EXIGE POUR LA CONFIRMATION

1^{er} Groupe : 12 mois sauf :

Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres.....15 mois
ATTENTION : les BORDER COLLIE ne sont confirmés que dans des épreuves sur troupeau. Se renseigner auprès du club au 07 82 11 83 26

2^e Groupe : 12 mois sauf :

Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro,

Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois.....15 mois
3^e-4^e Groupes.....12 mois

5^e Groupe : 12 mois sauf :

Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimau du Groenland.....15 mois

6^e Groupe : 12 mois sauf

Rhodesian Ridgeback15 mois

7^e Groupe :12 mois

8^e Groupe : 12 mois sauf :

Retrievers.....15 mois

9^e Groupe : 12 mois sauf :

Épagneuls Pékinois et Japonais10 mois

10^e Groupe : 15 mois sauf :

Whippet, Petit Lévrier Italien12 mois

- EXPEDIEZ**
1. la demande d'inscription ci-dessous : remplir soigneusement cette feuille
 2. photocopie du certificat de naissance ("pedigree provisoire") de votre chien
 3. le règlement (36 €) par chien établi à l'ordre de SOCIETE CANINE MIDI CÔTE-D'AZUR

Votre convocation vous sera adressée par mail à l'adresse que vous aurez renseignée.

Nous vous demandons par conséquent de l'écrire très lisiblement.

à : Michèle ROLLET "Confirmations Entraigues"
93 allée de St André - 01960 PERONNAS

Tarif : 36 €
par chien

COUPE D'OREILLE : à compter du 1^{er} juillet 2015 tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit - accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc. - ne seront plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la Société Centrale Canine.

Inscription à la séance de confirmation - Samedi 10 février 2018 à **ENTRAIGUES SUR LA SORGUE (84)**

Les documents à présenter à l'Expert Confirmateur **le 10 février 2018** seront précisés sur la convocation envoyée par courrier.

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ

N° d'arrivée

Réservé SCMCA

Propriétaire

M. Mme Mlle Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville Tél.

Adresse mail @

Nom du chien Sexe : Mâle Femelle

Race

N° de tatouage ou de transpondeur Date de naissance N° Livre d'origine

Producteur : M. Mme Mlle Nom Prénom



- Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant sur cette page. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve, tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçus et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la société organisatrice de toutes responsabilités du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de cette exposition.

- En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la SCC.

- Je déclare également connaître la Loi du 06/03/99 et l'arrêté du 27/04/99 concernant les animaux dangereux et la Protection des animaux. Je déclare m'y soumettre.

Fait à le

Signature du propriétaire